



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 24 / 11 / 2024 à 14:28

Date de publication : dimanche 25 août 2024 à 03:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 16/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

VOLONA BIEN-ETRE

Siège social : 19 RUE BURLATIERE 42800 GENILAC **Capital** : 2000 € **Objet social** : MASSAGE, NATUROPATHIE **Président** : Mme CUVELIER NADINE demeurant 19 RUE BURLATIERE 42800 GENILAC élue pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/7e0563da-d65d-4c74-b73d-c464134e1e7b-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex